

<http://www.econospheres.domainepublic.net/Les-mecanismes-de-corruption-douce>



Les mécanismes de corruption douce dans les systèmes financiers

- Archives Textes -

Date de mise en ligne : lundi 19 octobre 2009

Copyright © Econosphères - Tous droits réservés

La crise actuelle résulte en partie de la progressive disparition de l'éthique dans le monde des affaires. Erik De Keuleneer propose tout d'abord d'identifier les mécanismes qui ont progressivement contribué à pervertir le système financier. Il envisage ensuite une série de remèdes face à la montée en puissance de cette « corruption douce ».

Le système capitaliste nécessite une éthique de comportement des acteurs, qui s'est développée constamment depuis le Moyen-Âge, intégrant les préceptes protestants, puis puritains et ceux d'Adam Smith au 18ème siècle, et enfin les réglementations déontologiques après la crise des années 1930. L'affaiblissement de l'éthique dans les affaires et particulièrement dans le monde financier depuis les années 1980 est grandement responsable de la crise actuelle. Des mécanismes pervers nuisent à l'éthique financière, et il importe de les identifier et d'y remédier.

- ▶ **Les pratiques commerciales** : les membres du personnel des banques en contact avec la clientèle ont l'obligation déontologique et réglementaire de conseiller les clients en fonction des besoins et de l'intérêt de ceux-ci. Les règles coordonnées dans l'Union européenne sous le nom de MIFID le prévoient explicitement.

Cependant, le système de rémunération, de primes et « d'incentives » (voyages somptueux lorsqu'on obtient certains objectifs) dans de nombreuses banques et compagnies d'assurance encouragent les employés (et les courtiers) en contact avec la clientèle à privilégier la vente de certains produits, quels que soient la demande et les besoins des clients. La logique est même de permettre une meilleure rémunération pour l'intermédiaire qui vend les produits les moins avantageux pour les clients.

Des mécanismes identiques ont été responsables aux Etats-Unis de la vente agressive et irresponsable de crédits hypothécaires, de type « subprime » et autres, de divers produits d'investissements structurés et douteux (les fonds d'investissements frauduleux de Bernard Madoff ont généré de plantureuses commissions), etc.

- ▶ **Dans les investments banks, les analystes financiers** étudient les bilans et les résultats d'entreprises cotées en bourse afin de conseiller les investisseurs en donnant, de bonne foi, des recommandations d'achat ou de vente d'actions. Cependant, depuis une vingtaine d'années, les analystes financiers de beaucoup de banques d'affaires, surtout américaines et londoniennes, se sont laissés influencer par les départements de conseils aux entreprises de ces mêmes banques d'affaires et ont adapté leurs recommandations en fonction des opérations d'émission de titres, ou de fusions et acquisitions, conseillées par ces banques et très rentables pour elles. De 60 à 70 % des fusions sont un échec du point de vue économique et la taille est bien souvent un inconvénient en terme de gestion des risques, d'efficience, d'innovation. Néanmoins, les analystes financiers, dans leurs contacts réguliers avec les chefs d'entreprises et directeurs financiers, font miroiter une amélioration de recommandation sur leur entreprise, pourvu qu'ils fassent des acquisitions. Leur discours consiste à, d'une part menacer les chefs d'entreprises qui ne font pas d'acquisitions, leur faisant craindre que s'ils restent trop petits ils seront eux-mêmes rachetés, d'autre part leur faire miroiter que s'ils font des acquisitions, leur « stratégie » sera glorifiée. Chantage ou corruption ? un peu des deux. Les fusions/acquisitions sont aussi fort appréciées des banques d'affaires, parce qu'elles facilitent les délits d'initiés, qui sont à la base d'une part importante de la rentabilité des banques d'affaires et de ceux de leurs clients préférés, les hedge funds.
- ▶ **Les départements de gestion de fortune** se laissent parfois doucement corrompre de l'intérieur lorsque les rémunérations et bonus des employés dépendent de la rentabilité qu'ils génèrent pour leur employeur, et que cette rentabilité est calculée non pas sur les montants gérés, mais sur le volume de transactions, ou pire encore sur la docilité de gérants à placer dans les portefeuilles du papier douteux. Certains gestionnaires se laissent corrompre de

l'extérieur en acceptant des cadeaux de gestionnaires de fonds d'investissement ou de banques d'affaires sous forme de « soft commissions », ou de possibilité de souscriptions avantageuses à titre personnel, en échange de souscriptions moins avantageuses pour les portefeuilles qu'ils gèrent.

- ▶ **Les agences de rating**, ont pour métier d'examiner les comptes des entreprises afin d'émettre un avis -rémunéré- sur la qualité de leur dette. Cet avis est appelé une notation ou un « rating », destinés à conseiller objectivement les épargnants et investisseurs en tout genre dans leurs placements en obligation.

Cependant, depuis une dizaine d'années, les agences de rating se sont progressivement livrées à une surenchère de complaisance professionnelle afin d'encourager la multiplication de véhicules de financement hors bilan des entreprises (ceci était déjà évident dans le cas d'Enron en 2001) ainsi que les programmes de titrisation de créances (chacun générateur de rating, et donc de rémunération), qui ont été particulièrement responsables depuis 2002/2003 des excès dramatiques du marché de crédits hypothécaires aux Etats-Unis.

- ▶ **Les réviseurs d'entreprises**, ont pour mission de certifier les comptes, en toute impartialité, pour compte de l'ensemble des actionnaires. Cependant, ils ont dans les années 90 développé quantité de services de consultance, qu'ils vendaient très cher aux entreprises, souvent en échange d'une complaisance croissante dans la certification des comptes. Ceci a été heureusement largement corrigé depuis 2002-2003, grâce à des législations imposant des incompatibilités.
- ▶ **Les rémunérations et bonus** pratiqués dans le secteur financier depuis 20 ans ont été responsables de la dégradation progressive de la déontologie, dégradation qui peut aujourd'hui en divers endroits s'assimiler à de la corruption douce. Les bonus sont tels que les dirigeants et responsables commerciaux sont encouragés à oublier leur déontologie afin de maximiser les profits à court terme, au risque de nuire à leur clientèle et à l'intérêt à long terme des institutions. Afin de pouvoir garder des rémunérations compétitives, les réviseurs et agences de rating ont aussi dû réduire leur déontologie pour accroître leurs revenus. Le secteur financier a donc progressivement pollué d'autres secteurs et peut être considéré grandement responsable de la dégradation de l'éthique dans la vie des affaires.

Ceci a souvent été réalisé avec la complicité des « **chasseurs de tête** », bureaux de recrutement pour cadres supérieurs et patrons, qui sont largement responsables de la dérive des rémunérations des patrons. Ils sont souvent utilisés comme conseillers par les conseils d'administration, ou leurs comités de rémunération, souvent sur proposition des patrons ; ils recommandent à ces comités de se montrer généreux (« avec les niveaux de rémunérations que vous envisagez, vous ne pourrez attirer la qualité de dirigeants que vous méritez »), en omettant de rappeler leurs conflits d'intérêt, le principal étant que leur rémunération est basée sur les salaires des gens qu'ils « placent », et qu'ils ont donc tout intérêt à pousser ces salaires à la hausse. Les chasseurs de tête profitent des fusions et acquisitions qui créent du mouvement de dirigeants, et ils incitent les patrons à faire des fusions et acquisitions, leur faisant miroiter que leurs « barèmes » de rémunération grimpent avec la taille de l'entreprise qu'ils dirigent et que des acquisitions justifient des primes pour les patrons tellement visionnaires qu'ils font des acquisitions.

- ▶ **Le prêt d'action** est une source de commissions opaques portant sur des milliards d'euros. A tout moment, des centaines de milliards d'euros de titres sont vendus à découvert (short selling) pour des raisons techniques ou pour de la spéculation morbide. Ces vendeurs à découvert doivent emprunter des titres pour pouvoir les livrer et les empruntent à des actionnaires. Ceci représente un risque pour les prêteurs au cas où ces vendeurs ou leur banquier tombent en faillite. De nombreux gestionnaires de fortunes et gérants de sicav, et même de nombreuses banques dépositaires de titres prêtent régulièrement les titres de leurs clients, même à leur insu, en leur faisant courir un risque important (la faillite de la banque Lehman pourrait coûter très cher à certains déposants à cause de cela) afin d'encaisser des commissions, dont la destination est souvent très opaque. Les cours de bourse

de nombreuses banques, dont Fortis, ont été attaqués par des spéculateurs, vendeurs à découvert qui manipulent aussi le marché des assurances-crédits (les « CDS », Credit Default Swaps) pour fragiliser les banques et le système financier mondial, ce qui leur permet de racheter à bon compte les titres qu'ils ont vendus à découvert. Les actionnaires de diverses banques ont prêté aux vendeurs à découvert (short sellers) les titres qui ont permis à ceux-ci de détruire leur société ; Lénine avait bien dit que les capitalistes lui prêteraient la corde pour les pendre.

Très souvent, les individus, employés de banque ou courtiers, veulent garder leur déontologie personnelle et souffrent aussi de ces systèmes corrompeurs, qui doivent être corrigés, tant par des codes de comportement légiférés que par des règles d'incompatibilité simples. Ceci ne sera pas facile tant qu'on accorde une importance exagérée au lobbying des entreprises financières et des fédérations professionnelles, qui visent à détourner et affaiblir la régulation. Le système financier n' a pas l'exclusivité de cette corruption douce ; les sociétés pharmaceutiques pratiquent l'« incentive » vis-à-vis des médecins prescripteurs depuis longtemps, les vendeurs de limonade « encouragent » par des transferts financier très peu transparents, les directions d'école à accepter des distributeurs de limonade dans les écoles, etc. Notre société devrait apprendre à mieux se défendre contre la corruption à tous niveaux, même la corruption « douce » et banalisée.

► **Les remèdes à envisager** sont de diverses natures :

Il faut bien sûr combattre la corruption par tous les moyens : elle est illégale, mais il faut élargir sa définition, y inclure les corruptions douces.

Les règles protégeant les investisseurs (les règles dites Mifid, en Europe), devraient lutter contre ces mécanismes, mais elles ne sont pas encore appliquées, ou insuffisamment, en Belgique en tout cas.

Des codes de comportement légalisés devraient être prévus pour les fonctions financières, règles qui redéfinissent la déontologie professionnelle, et interdisent ces comportements.

Des incompatibilités devraient être prévues entre les grandes fonctions financières : les entreprises qui les pratiquent devraient être juridiquement distinctes et non liées.

Les banques commerciales de détail, qui recueillent les dépôts et l'épargne, font du crédit et toutes opérations commerciales.

Les banques d'affaires qui montent des opérations financières et conseillent les entreprises.

Les sociétés de gestion d'actif pour compte de tiers.

Les innovations financières, dont le but principal est souvent de contourner les règles, devraient faire l'objet d'une certification avant d'être diffusées à des clients. La finance est comme la médecine et les médicaments, très utile à bonne dose, dangereuse quant utilisée à l'excès.

Post-scriptum :

Cette analyse a été originellement publiée le 28 janvier 2009 sur le blog du professeur Erik De Keuleneer à l'adresse :

http://www.dekeuleneer.com/2009_01_01_archive.html

Une version abrégée de cet article est également parue dans Le Soir économie du 20/12/2008.